

PRESENTATION DU DESC DE FOETOPATHOLOGIE

Le DESC de Fœtopathologie est proposé à des internes inscrits en DES d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, Radiodiagnostic et Imagerie, Gynécologie-Obstétrique et Gynécologie Médicale, Génétique Médicale et Pédiatrie (disciplines médicales) pour les former à une activité faisant partie intégrante de la périnatalité.

Qu'est ce que la Fœtopathologie?

La Fœtopathologie prend en charge l'examen morphologique de l'ensemble des produits des grossesses interrompues, spontanément ou dans le cadre d'une interruption médicale de grossesse quel que soit le terme, ainsi que les nouveau-nés décédés d'âge inférieur à 28 jours de vie, ainsi que les placentas des enfants nés au décours d'une grossesse pathologique. Les examens ont pour but d'établir ou de préciser le diagnostic de la pathologie en cause, d'en définir le risque éventuel de récurrence (pronostic), qui permettra de déterminer la stratégie appropriée de surveillance des grossesses ultérieures, des couples et des fratries. Leur qualité conditionne ainsi la prise en charge optimale des grossesses ultérieures.

Modalités d'exercice

L'exercice de la Fœtopathologie, pour lequel une formation spécialisée est indispensable, se conçoit principalement en milieu hospitalier, dans le cadre de services d'ACP ou d'Histologie-Embryologie, en relation étroite avec les Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal et leurs praticiens (gynécologues-obstétriciens, pédiatres, échographistes, généticiens). Une activité de référence peut-être alors développée avec une implantation universitaire orientée vers l'enseignement et la recherche en développement normal et pathologique. Hors des CHU, le fœtopathologiste est un correspondant obligé de toute maternité. Au total, la prise en charge des examens autopsiques anténataux et périnataux ainsi que des examens placentaires (environ 12 000 par an, en France) exige l'activité d'environ 120 praticiens effectivement formés à ce domaine de la Pathologie.

L'enseignement

L'exploration des pathologies fœtales et materno-fœtales exige l'acquisition de connaissances spécifiques en embryologie, génétique et anatomo-pathologie, et c'est ce qu'apporte le cursus du DESC, par un enseignement théorique national complet ainsi qu'une formation pratique de 4 semestres. L'enseignement théorique comporte 5 modules d'enseignement d'une semaine sur deux ans, communs avec le DIU de Pathologie Fœtale et Placentaire (universités contractantes : Université Denis Diderot Paris VII : Dr F. Guimiot, Université d'Auvergne Clermont I : Pr P. Déchelotte, Université Claude Bernard Lyon I : Dr Sophie Collardeau Frachon (coordonnatrice nationale), Université René Descartes Paris V : Dr F. Encha Razavi, Dr T. Attié, Pr M. Vekemans, Université Pierre et Marie Curie Paris V : Dr M. Gonzales (coordonnatrice nationale), Pr. J.P.Siffroi, Université de Rouen : Pr A. Laquerrière, Dr S. Patrier, Université Victor Segalen - Bordeaux 2 : Dr F. Pelluard - secrétaire, Dr G. André.

La formation pratique est multidisciplinaire et se déroule sur 4 semestres, 2 pendant la dernière année d'internat, et 2 en post-internat.

Pour les étudiants issus du DES d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, deux semestres doivent être effectués dans le secteur de pathologie fœtale et placentaire, et deux semestres doivent être effectués dans des services agréés pour les DES de génétique médicale, et/ou de gynécologie-obstétrique et

gynécologie médicale, et/ou de pédiatrie, et/ou de radiodiagnostic et imagerie médicale, et/ou des services agréés pour le DESC de médecine de la reproduction.

Pour les étudiants issus des autres DES, deux semestres doivent être effectués dans le secteur de pathologie fœtale et placentaire au sein des services d'Anatomie Pathologique ou Unités de Fœtopathologie agréés par les ARS pour le DESC d'anatomie et cytologie pathologiques.

Validation du DESC

Validation théorique

- L'assiduité aux enseignements théoriques est indispensable pour la validation
- La validation est par ailleurs soumise à la réussite d'une épreuve théorique de 2 heures portant sur l'ensemble du programme du DIU/DESC (4 questions, dont 3 rédactionnelles, la quatrième portant sur 4 situations concrètes rencontrées en pathologie fœtale et néonatale)

Validation pratique

- réalisation des 4 semestres (2 en fœtopathologie, 2 dans 2 autres services agréés pour ce DESC).
- participation aux réunions hebdomadaires des CDPN
- épreuve pratique de 2 heures portant sur l'analyse de 2 dossiers : examen macroscopique sur photographies, examen histologique sur lames, rédaction d'un compte-rendu complet incluant les données des analyses macroscopiques et histologiques, avec conclusion ou proposition de conclusion et courte discussion sur la conduite à tenir.

L'étudiant a à sa disposition l'histoire de la grossesse, les documents macroscopiques, un microscope pour l'analyse des coupes histologiques, des abaques et un micro-ordinateur équipé d'une banque de données syndromologique et bibliographique.

En Pratique, comment s'inscrire ?

Demander auprès de votre université le dossier d'inscription, dans lequel vous trouverez une autorisation d'inscription à remplir par votre coordonateur inter-régional, dont vous avez la liste ci-dessous:

Inter-région ouest :

Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours

- Pr Pascale Marcorelles, ACP, Brest
- Pr Sylvie Odent, Rennes, Génétique Médicale

Inter-région sud-est :

Marseille, Montpellier, Nice, Nîmes

- Pr Dominique Figarella-Branger, ACP, Marseille
- Pr Pierre Sarda, Génétique Médicale, Montpellier

Inter-région sud-ouest :

Bordeaux, Limoges, Toulouse

- Pr Pierre Déchelotte, ACP
- Pr Robert Saura, Génétique Médicale, Bordeaux

Inter-région nord-ouest :

Amiens, Caen, Lille, Rouen

- Pr Sylvie Manouvrier-Hanu, Génétique Médicale, Lille

- Pr Annie Laquerrière, ACP, Rouen

Inter-région nord-est :

Besançon, Nancy, Reims, Strasbourg

- Pr Marie Pierre Chenard, ACP, Strasbourg

- Pr Dominique Gaillard, Génétique Médicale et Cytogénétique, Reims

Inter-région Rhône-Alpes :

Lyon, Grenoble, Saint-Etienne

- Dr Sophie Collardeau-Frachon, ACP

- Pr Laurent Guibaud, Département de radiologie et d'Imagerie anténatale, Lyon

Inter-région Ile-de-France:

- Pr Aurore Coulomb-L'Herminé, ACP, Hôpital Trousseau

- Pr Tania Attié-Bittach, Histo-embryologie, Hôpital Necker

Vous signaler également au Coordonnateur national :

Professeur Annie Laquerrière, Laboratoire d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques,
CHR, Rouen.

Et nous tenir informés de vos maquettes de stages pratiques.